

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le 28/02/2024

ID : 025-493901102-20240215-DEL2024\_CA\_06-DE

Le Directeur,  
**C. MOUGEOT**

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 février 2024**

**Délibération n°06**

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 30 janvier 2024

**Membres présents :**

**Président :** M. ALPY

**Conseil Départemental du Doubs :** Mme CHOUX - Mme GUYEN – M. MATOCQ-GRABOT – M. METHOT (suppléant de Mme TISSOT-TRULLARD) - Mme ROGEOZ

**Communautés d'agglomération, urbaines :** Mme BARTHELET – M. BODIN – M. LIME – Mme SAUMIER

**Communautés de communes :** M. ALPY - M. JOUVIN

**Membres excusés et représentés :**

**Conseil Départemental du Doubs :** M. BILLOT (pouvoir à M. ALPY) – Mme BRAND (pouvoir à Mme ROGEOZ) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MAIRE DU POSET (pouvoir à Mme GUYEN) – M. MOLIN (pouvoir à M. MATOCQ-GRABOT) - Mme TISSOT-TRULLARD (suppléée par M. METHOT)

**Communautés d'agglomération, urbaines :** M. FROEHLI (pouvoir à Mme SAUMIER) – M. GUY (pouvoir à M. BODIN)

**Communautés de communes :** M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN) – M. PETIT (pouvoir à M. LIME) – Mme ROGNON (pouvoir à Mme BARTHELET)

**OBJET : MODIFICATION DE DECISIONS D'ACQUISITIONS**

Une acquisition validée lors d'un précédent conseil d'administration (CA du 22/02/2023) doit faire l'objet d'une rectification concernant la désignation des biens acquis, la parcelle à diviser ayant été divisée en deux parcelles et une parcelle supplémentaire devant être ajoutée.

En conséquence, s'agissant de l'acquisition ci-après :

- **Chauffailles (71)** (opération 1036) "Création d'un tiers-lieu et d'un parking" : sur la commune de CHAUFFAILLES, acquisition des parcelles cadastrées :
- Section AI n° 99p, sise Avenue du Château, d'une superficie d'environ 15a, issue de la parcelle cadastrée section AI n°99 en cours de division cadastrale, sise Avenue du Château, d'une superficie de 40a 92 ca,
- Section AI n° 108, sise Avenue du Château, d'une superficie de 18a 76ca,
- Section AI n° 354, sise Avenue du Château, d'une superficie de 1a 57ca,
- Section AI n° 362, sise Le Château, d'une superficie de 3ca,
- Section AI n° 365, sise Avenue du Château, d'une superficie de 3a 62ca

pour un montant de 177 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

après en avoir délibéré

**PREND ACTE ET VALIDE**

- la modification d'acquisition ainsi qu'il suit :
- **Chauffailles (71)** (opération 1036) "Création d'un tiers-lieu et d'un parking" : sur la commune de CHAUFFAILLES, acquisition des parcelles cadastrées :
- Section AI n° 447, sise 10 Avenue du Château, d'une superficie de 12a 33ca,
- Section AI n°448, sise 10 Avenue du Château, d'une superficie de 1a 22ca,
- Section AI n° 108, sise Avenue du Château, d'une superficie de 18a 76ca,
- Section AI n° 354, sise Avenue du Château, d'une superficie de 1a 57ca,

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20240215-DEL2024\_CA\_06-DE

- Section AI n° 362, sise Le Chateau, d'une superficie de 3ca,
- Section AI n° 365, sise Avenue du Château, d'une superficie de 3a 62ca,
- Section AI n°449, sise Le Chateau, d'une superficie de 2ca.

**pour un montant de 177 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine référencée 2022-71120V65999-R du 28/09/2022.**

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

